

## CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS DU FONDS DE JEUNESSE AISENSTADT 2024-2025

### Dates du concours :

Date limite d'inscription : lundi 30 septembre 2024 à 23 h 59

Date du tirage : mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

### Critères d'admissibilité :

Le concours est ouvert uniquement aux étudiants des cégeps publics de la région montréalaise (voir liste des établissements admissibles ci-après) âgés de 25 ans ou moins (nés en 1999 ou après).

#### Listes des cégeps admissibles :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Collège Ahuntsic</li><li>○ Cégep André-Laurendeau</li><li>○ Collège Bois-de-Boulogne</li><li>○ Champlain Regional College — Campus St-Lambert</li><li>○ Dawson College</li><li>○ Cégep Édouard-Montpetit</li><li>○ Cégep Gérald-Godin</li><li>○ John Abbott College</li><li>○ Cégep régional de Lanaudière</li><li>○ Collège Lionel-Groulx</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Collège de Maisonneuve</li><li>○ Cégep Marie-Victorin</li><li>○ Collège Montmorency</li><li>○ Collège de Rosemont</li><li>○ Cégep de Saint-Hyacinthe</li><li>○ Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu</li><li>○ Cégep de Saint-Laurent</li><li>○ Cégep de Sorel-Tracy</li><li>○ Cégep de Valleyfield</li><li>○ Vanier College</li><li>○ Cégep du Vieux Montréal</li></ul> |
|--|--|

Tout formulaire incomplet ou ne répondant pas aux critères d'admissibilité pourra être écarté du programme. Une seule inscription par personne possible.

### Conditions et spécificités :

Chaque gagnant, sélectionné par tirage au sort, aura droit à une paire de billets. Les billets sont exclusivement offerts pour la représentation suivante :

- *Ludmilla*, le vendredi 25 octobre 2024 à 20 h 00 à la Salle Wilfrid-Pelletier (Place des Arts)

Un billet donne droit à une entrée. Les autres frais (stationnement, vestiaire et consommation...) sont à la charge du gagnant.

Les catégories de places offertes sont déterminées à la discrétion des Grands Ballets et selon les places disponibles.

Les billets ne seront pas transférables à une autre date ou à un autre spectacle.

### Annnonce des gagnants et récupération des billets :

Les gagnants seront avisés par courriel dès le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et devront confirmer leur présence par retour de courriel dans un délai de 5 jours ouvrables ou au plus tard le 10 octobre 2024 à midi. Sans confirmation dans ce délai, la paire de billets sera attribuée à un autre étudiant lors d'un second tirage au sort.

Les billets seront disponibles, au nom du gagnant, à la table de presse à l'entrée de la salle, une heure avant la représentation. Une preuve d'identité sera demandée.

En cas d'absence prévue, le gagnant a l'obligation d'informer Les Grands Ballets en contactant Alicia Coche à : [acoche@grandsballets.com](mailto:acoche@grandsballets.com), à l'avance, afin que les billets puissent être réattribués.